



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 91351

Texte de la question

Malgré une espérance de vie importante, la France connaît des faiblesses évidentes dans sa situation sanitaire. Ainsi, le nombre de décès prématurés évitables (avant 65 ans) est élevé par rapport à nos voisins européens, en lien notamment avec les niveaux de consommations de tabac et d'alcool dans la population générale. Cette mortalité prématurée diminue l'espérance de vie globale et repose la question de l'insuffisance de prévention primaire dans notre pays. En effet, depuis la Seconde Guerre mondiale, le soin est considéré comme le pilier quasi exclusif de notre système de santé. Or il apparaît que les démarches de prévention - représentant seulement 7 % de nos dépenses de santé - pourraient jouer un rôle fondamental pour améliorer nos indicateurs de santé, à côté des démarches classiques de soin. C'est pourquoi M. Georges Ginesta demande à Mme la ministre de la santé et des sports de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre afin de renforcer la prévention sanitaire dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91351

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11352

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)